

GUEUGNON, SAÔNE-ET-LOIRE - 2008

L'ALERTE : DES DÉCHETS RADIOACTIFS SOUS LE PARKING DU STADE DE FOOT

Le passé du site

En 1955, une usine d'extraction de l'uranium a été construite en bordure sud de l'agglomération de Gueugnon. D'abord exploitée par le CEA (commissariat à l'énergie atomique), l'installation a ensuite été transférée à sa filiale, la COGEMA (aujourd'hui AREVA NC). L'usine a traité des minerais venus des mines de Saône-et-Loire, de la Nièvre et de la Loire, ainsi que des pré-concentrés uranifères importés du Gabon. L'installation a fonctionné pendant 25 ans, traité 168 000 tonnes de minerais, et produit 842 tonnes d'uranium. Lorsqu'elle a cessé son activité, en 1980, les équipements et bâtiments ont été démantelés et le site déclaré assaini.

Les traitements physico-chimiques destinés à extraire l'uranium ont généré plus de 128 000 tonnes de déchets, stockés à proximité, au bord de l'Arroux, un affluent de la Loire. Le dépôt a été classé comme ICPE, installation classée pour la protection de l'environnement, enregistrée sous le numéro 167 de la nomenclature : déchets industriels provenant d'une installation classée (l'usine d'extraction).

Officiellement, le site est sous surveillance et n'a aucun impact sur son environnement. C'est ce qu'affirment les résultats de l'auto-surveillance réalisée par l'exploitant, et c'est ce qu'il res-



En contrebas des tribunes du stade de foot, le parking contaminé.

sort des vérifications effectuées tous les 5 ans par un laboratoire extérieur : les contrôles de Subatech (en 1998) et de l'IRSN (en 2003) ont en effet confirmé l'absence de toute irradiation anormale.

Les investigations de la CRIIRAD

Une fois de plus, le bilan officiel s'est avéré totalement mensonger. Les investigations que nous avons effectuées – relevés radiométriques, analyses en laboratoire, recherches documentaires – ont mis en évidence un triple scandale :

1. La contamination de l'environnement : plusieurs zones irradiantes ont été mises en évidence en bordure de l'ancien site de l'usine (officiellement décontaminé) : le flux de rayonnement atteint par endroit 16 000 coups par seconde (c/s) soit de l'ordre de 100 fois le bruit de fond naturel (compris entre 150 et 200 c/s). De l'autre côté de



À l'arrière plan, les tribunes, au premier plan, le laboratoire de la CRIIRAD procède à un prélèvement de sol pour analyse sur un emplacement particulièrement irradiant.

l'Arroux, l'ensemble du parking du stade (parking sud, implanté le long de la rue Couderc) présente un niveau d'irradiation anormalement élevé avec des points chauds au pied des lampadaires. Cette particularité suggère la présence de déchets radioactifs enfouis, remontés en surface à l'occasion des travaux d'installation de l'éclairage. Les analyses réalisées en laboratoire ont permis d'identifier les radionucléides présents et de prouver qu'il s'agissait bien d'une pollution liée aux activités passées d'AREVA. Celle-ci finira par reconnaître que le sol contient près de 30 000 tonnes de déchets radioactifs, juste recouverts de 70 cm de terre.

2. Les conditions de « stockage » des déchets radioactifs. Si l'on ajoute les déchets de démantèlement et de décontamination aux 128 000 tonnes de résidus d'extraction de l'uranium, ce sont quelques 225 000 tonnes de déchets radioactifs qui sont accumulées à l'entrée de Gueugnon. Le dépôt est un bel exemple de tout ce qu'il ne faut pas faire : pour réduire leurs coûts, le CEA et la COGEMA ont tout simplement déversé les déchets en vrac dans

les excavations d'anciennes gravières, sans aucune étanchéification préalable du fond et des parois. Comme le fond des gravières est à plusieurs mètres en dessous du niveau de l'Arroux, les déchets sont imprégnés d'eau ! Ils sont également soumis aux inondations dues aux crues de l'Arroux et menacés par l'effondrement des berges. Une simple clôture de pré à vaches entoure le site, aucun panneau ne signale le danger. Lors des premiers contrôles de la CRIIRAD, un parcours de santé avait même été aménagé sur tout le pourtour de la décharge ! Sachant que la dangerosité des déchets va se maintenir pendant plus de 300 000 ans, la question n'est pas de savoir si l'environnement va être contaminé... mais quand.



Au premier plan, la rivière Arroux; à l'arrière, la butte correspond à l'amoncellement de plus de 100 000 tonnes de déchets radioactifs.

3. La pseudo-surveillance du site : une fois encore la CRIIRAD démontre que les mesures réalisées par l'exploitant (AREVA) dans le cadre de l'auto-surveillance réglementaire sont plus conçues pour occulter les problèmes que pour les détecter. Et une fois encore, les contrôles extérieurs avalisent la désinformation : ni Subatech,

le laboratoire de l'école des mines de Nantes, ni l'IRSN, l'expert de l'Etat, n'ont rien relevé d'anormal. Complicité, incompétence, manque de curiosité ? Quelle que soit l'explication, ils n'ont pas à s'inquiéter : il n'y a jamais de sanction ... bien au contraire !

4. Les passe-droits : le dépôt de déchets radioactifs a été enregistré comme simple ICPE alors que la quantité totale de radioactivité présente imposait un classement INB (installation nucléaire de base) avec plus de contrôles et plus de taxes. Passant outre les contraintes réglementaires, l'exploitant a obtenu 1/ le maintien du statut ICPE ; 2/ la disparition de toute référence à la radioactivité : le stockage a ainsi été enregistré sous la rubrique 167 de la nomenclature (déchets conventionnels) et non pas sous la rubrique 1711 (déchets radioactifs).

Contre le chantage d'AREVA !

La seule bonne nouvelle du dossier est la rencontre avec l'association locale VPIG – Vigilance Projet Incinérateur Gueugnon. Créée il y a quelques années pour empêcher l'implantation d'un incinérateur, elle a obtenu gain de cause et est désormais disponible pour se mobiliser sur le dossier de la radioactivité. Pour sceller le partenariat, une journée de formation/information a été organisée le 11 avril 2008.

Le combat sera difficile. Le directeur de la DRIRE a fait vérifier les constats de la CRIIRAD par des inspecteurs de l'Autorité de sûreté nucléaire qui n'ont pu que les confirmer. Il a alors demandé à AREVA de proposer des mesures d'assainissement. Laissez libre de choisir, AREVA a évidemment proposé de

recouvrir le parking d'une couche d'enrobé sans enlever les déchets radioactifs ! Le problème est allégrement renvoyé aux générations suivantes. Et si la commune n'est pas d'accord, AREVA menace de fermer le parking dont elle est propriétaire, tant pis pour les supporters du FC Gueugnon !

A Gueugnon, comme dans tous les sites d'extraction de l'uranium que la CRIIRAD a contrôlés, on est bien loin de la publicité qui inonde actuellement nos téléviseurs : AREVA, *l'énergie au sens PROPRE*.

Mission CRIIRAD à Gueugnon, le 11 avril 2008

8h : Départ de la Drôme de Roland Desbordes et Alain Rey-Gallay

14h : début du stage de formation en présence des caméras de France 3.



18h : conférence de presse

20h30 : la réunion publique



4h du matin : retour à Valence